

Date : 13/06/13

Pêcheurs plaisanciers : mer agitée

Pendant deux jours, cinq **fédérations** de **pêche plaisance** vont affûter leurs arguments pour défendre leurs loisirs.

Ils sont une bonne centaine à se retrouver aujourd'hui et demain à Brice-en-Coglès (35) pour le congrès annuel de la **FNPPSF** (**Fédération** nationale des **pêcheurs plaisanciers** et sportifs français). Pas d'élection en vue, le président Jean Kiffer a été récemment reconduit, mais un copieux menu de débats centrés sur la **pêche** à pied, l'environnement, la sécurité et le portuaire.

Pêche à pied

Un des sujets qui fâche. « Les ostréiculteurs réclament que nous ne puissions plus accéder à moins de 20 m de leurs parcs. Inacceptable ! » s'agace Jean Kiffer. Actuellement la tolérance porte autour de 5 m, « nous réclavons de ramener à 3 m. À cette distance, personne ne peut piocher dans les parcs à huîtres. »

Déclarations de pêche

Elles sont facultatives et ne font pas l'objet d'une ruée des pratiquants. « Pour mieux informer, elles sont pourtant nécessaires. Nous souhaitons qu'elles soient obligatoires. » Et surtout, qu'elles s'appliquent à tous. « Nous nous heurtons aux réticences d'élus du littoral qui ne veulent pas importuner leurs touristes. Pourtant, ce sont ceux qui nécessitent le plus d'être informés sur les pratiques et la protection de la ressource. »

Frayères

Dossier sensible dans les relations avec la pêche professionnelle. « La protection de la bande côtière est largement insuffisante. Pourquoi les pros capturent-ils des bars de 36 cm, alors que nous, nous avons décidé de les remettre à l'eau en dessous de 42 cm. » Pour Jean Kiffer, « les mesures de protection bonnes pour la ressource le sont aussi pour les pêcheurs. » À ce sujet,

Évaluation du site

Ce site émane du quotidien régional Ouest-France. Il diffuse des articles concernant l'actualité des affaires en Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 83

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

« nous sommes favorables aux mesures prises dans le cadre de la PCP (Politique commune des **pêches**) ».

Portuaire

Les sujets de conflit se multiplient : « liste d'attente, utilisation des cotisations de **plaisanciers&hellip** ; les usagers ne sont pas suffisamment pris en compte dans la gestion des ports. » La **Fédération** va préparer une plate-forme commune et « se renforcer sur le plan juridique. »

Assises nationales

Ce congrès est aussi l'occasion de préparer les 1res Assises de la pêche de loisir en mer et de la plaisance qui auront lieu les 14 et 15 novembre à Saint-Nazaire.

Recueilli par Jean-Pierre BUISSON.